

# maintenant !

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 17 mai 2016  
Séance du 9 mai 2016

## 2 Affectation du résultat 2015

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, BOUADDI, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mme GOMES-NASCIMENTO, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, LEHNER, MM MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. LEMAIRE	Pouvoir à :	Mme LAMBRE
Mme GUENDOUZE	Pouvoir à :	Mme LEHNER
Mme CARLIER	Pouvoir à :	Mme CAPON
Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. DEME
Mme DUHIN	Pouvoir à :	M. CABARET
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. ASSAMTI
Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	M. N'DIAYE
Mme FAZAL	Pouvoir à :	Mme SAVAS
Mme M'BAYE-DIAO	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38

- Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire, expose :

Le compte administratif dresse les résultats de l'exécution budgétaire 2015. Il y a lieu d'affecter le résultat de la section de fonctionnement afin de financer la section d'investissement au minima à hauteur du besoin de financement dégagé.

Lors du vote du budget primitif 2016, les résultats repris par anticipation, sur le budget principal sont conformes aux résultats constatés au compte administratif 2015. Il y a lieu, désormais, d'affecter ces résultats définitivement.

- Le résultat 2015 de la section de fonctionnement à affecter s'élève à : 4 231 782,18 €.
- Le résultat 2015 de la section d'investissement s'élève à : - 9 083 348,47 €.
- Le besoin de financement après constatation des restes à réaliser s'élève à - 272 836,99 €.

Les crédits portés au budget primitif 2016, prévoient une affectation de ce résultat comme suit :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 3 581 782,18 € ;
- Excédent reporté section de fonctionnement (R002) : 650 000 € ;
- Déficit reporté section d'investissement (D001) : 9 083 348,47 €.

Il est proposé une affectation des résultats, conformément aux prévisions budgétaires.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-31, L1612-12,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 9 mai 2016,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 27

Contre : 5

Abstention : 6

■ Décide à la majorité :

**Article unique** : d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2015, pour le budget principal, selon la proposition figurant au rapport de présentation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **18 MAI 2016**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 23/05/16 Maire de Creil  
et publication ou notification le 23/05/16 Conseiller Départemental de l'Oise  
affiché le 18/05/16  
CREIL, le 23/05/2016



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
**Philippe RALUY**